

## SÉANCE DU 25 AVRIL 1887.

---

PRÉSIDENCE DE M. HOUZÉ.

---

La séance est ouverte à 8 heures et quart.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

*Dépouillement du scrutin.* — MM. Heupgen et Wilmotte sont proclamés membres effectifs à l'unanimité des suffrages.

*Correspondance.* — MM. le Dr J. Félix et le capitaine Zboinski remercient la Société de leur nomination de membre effectif.

M. le Dr van Raemdonck, membre effectif, envoie à la Société deux notices extraites des *Annales du Cercle archéologique du pays de Waas*, et demande que ces travaux soient soumis à une commission. — Renvoi à la section d'études préhistoriques.

M. le comte Goblet d'Alviella s'excuse de ne pouvoir assister à la séance, et annonce qu'il présentera le mois prochain des silex qu'il a recueillis dans les grottes de Menton.

*Ouvrages reçus.* — *Sur une hachette trouvée à Harmignies*, par M. le baron Alfred de Loë, membre effectif.

*L'âge de la pierre à Ruppelmonde.* — *Le pays de Waas peuplé à l'époque néolithique.* Deux notices par M. le Dr van Raemdonck, membre effectif.

*Intorno a le oscillazioni giornaliere de la statura nel'uomo sano.* — *Circonferenza toracica e statura studiate a secunda de l'età e del sesso in una serie di Bolognesi.* — *Un caballito peruviano*, par le Dr Paolo Riccardi.

*Cuadro archelógico y etnográfico de la Republica Mexicana, formado por Leopoldo Batres.* Don de M. Eugène Boban, de New-York.

*Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, 1886, 4<sup>me</sup> fasc.

*Correspondenz-Blatt der deutschen Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte.* März, 1887.

*Papers read before the medico-legal Society of New-York.* Third series : 1875-1878. Revised edition, 1886.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

*Nomination d'un membre correspondant étranger.* — Sur la proposition du bureau, M. le D<sup>r</sup> Paolo Riccardi, à Bologne, est nommé membre correspondant étranger.

*Congrès historique et archéologique de Bruges.* — La troisième session du Congrès de la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de Belgique s'ouvrira à Bruges le 22 août prochain, à onze heures du matin, sous la direction de la *Société d'Émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre.*

Le Congrès durera trois jours. Le 22, le 23 et le 24 août seront consacrés aux séances, à l'étude des collections des musées et à la visite des églises et des principaux monuments de la ville de Bruges. Le 25 il sera fait une excursion à Ypres.

La souscription est de 5 francs pour tous les membres des sociétés fédérées et de 10 francs pour tous les autres souscripteurs. Chaque souscripteur recevra une carte de membre du Congrès, un plan-guide de la ville de Bruges et un programme réglant les séances et l'horaire du Congrès. Il aura droit à un exemplaire du Compte rendu de la session.

Les membres du Congrès, désireux de traiter en assemblée générale de grandes questions historiques ou archéologiques, sont invités à les proposer au Comité organisateur, avant le 15 mai prochain.

Les adhésions sont reçues par M. Léon de Foere, trésorier du Congrès, 7, rue des Jacobines, à Bruges, et par M. le D<sup>r</sup> Victor Jacques, secrétaire de la Société d'anthropologie, 45, rue du Trône, à Bruxelles, qui répondront également à toutes demandes de renseignements.

COMMUNICATION DE M. VAN OVERLOOP.

LES INVASIONS DE LA MER EN FLANDRE ET DANS LES PAYS-BAS  
ANTÉRIEUREMENT A NOTRE ÈRE.

On ne saurait s'occuper des anciennes populations des Pays-Bas sans se demander comment elles pouvaient bien se comporter vis-à-vis des inondations qui, de tout temps, ont dû désoler cette contrée.

L'histoire des inondations en Hollande, et spécialement dans la Frise, a fourni la matière d'ouvrages importants. Quand on parcourt cette longue énumération de désastres, se succédant souvent coup sur coup, entraînant avec eux mille ruines et mille morts, et que l'on songe qu'ils se sont produits en dépit d'un déploiement de moyens de défense dont rien n'approche dans aucun pays, on se demande ce qu'il en eût été si les digues et les canaux n'avaient pas existé; et l'on est tenté de conclure qu'avant leur établissement le pays n'était guère habitable, tout au moins aux abords de la mer. Les flots de la mer du Nord recouvraient certainement la région maritime presque régulièrement aux marées d'équinoxe, et, en dehors de là, toute tempête de quelque violence, soufflant dans la direction de la côte, amenait sans doute à peu près le même résultat. Bref, les conditions de sécurité ne devaient point y être suffisantes pour que l'homme pût y fonder des stations permanentes, sans compter que les ravages incessants de la mer y contrariaient à coup sûr le développement de la faune et de la flore terrestres dans une mesure peu compatible avec l'habitation par l'homme. Mais à cette conclusion qui semble s'imposer à première vue, il y a bien des choses à répondre.

Tout d'abord, la condition pour un pays de ne pouvoir être habité en toute sécurité, d'être constamment sous le coup de telle ou telle catastrophe, n'empêche pas, en fait, que l'homme aille s'y fixer. Ne voyons-nous pas, de nos jours, des populations paisiblement installées au pied du Vésuve ou des Alpes, sans souci de la lave ni des avalanches? Les ruines semées par les tremblements de terre empêchent-elles les habitants de relever leurs maisons, au risque de s'en faire bientôt écraser? Il en est de cela comme du marin se livrant à la mer qui vient d'engloutir ses parents et ses camarades, du houilleur se laissant enfoncer à des profondeurs vertigineuses, d'où tant de ses compagnons ne sont jamais remontés vivants. On

se fait au danger, souvent même on finit par l'aimer. Cette permanence du péril dans lequel on vit donne aux caractères une sorte de trempe spéciale, plus mâle, plus relevée, où le mépris du danger frise la témérité, mais presque toujours avec un alliage de fatalité qui la corrige et qui l'explique. La catastrophe arrive : tout le monde fuit épouvanté. Elle a passé : les échappés reviennent au plus vite aux endroits dévastés, relèvent leurs ruines et ne songent plus aux périls à venir qu'en se promettant d'y échapper encore.

Les Pays-Bas nous fournissent un des exemples les plus frappants de cette façon d'agir.

Gérard Outhof, dans son *Histoire générale des inondations*, nous fournit la liste complète des invasions de la mer consignées dans l'histoire de l'Europe (\*).

Les Pays-Bas y reviennent deux cent neuf fois, du IV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Quatre-vingt-onze de ces inondations sont signalées comme ayant particulièrement sévi dans la Frise (\*\*). Dans ce nombre il y en eut de terribles, qui s'accumulèrent spécialement à certaines époques calamiteuses. Le XIII<sup>e</sup> siècle, par exemple, fut éprouvé au delà de toute mesure. Durant cette période la Frise fut inondée trente fois. On évalue au minimum à 100,000 le nombre de personnes ayant ainsi péri en 1219 et en 1230, à 30,000 les victimes de l'inondation de 1287. En 1277, trente-trois communes et un grand nombre de châteaux et de couvents furent engloutis sous les eaux qui forment actuellement le Dollaert. On se demande vraiment comment les habitants pouvaient avoir le courage de revenir, de se remettre à réparer leurs digues et de reprendre leurs travaux, quand l'expérience du passé, toute fraîche encore, proclamait d'avance la presque inutilité de leurs efforts. Ils y revenaient cependant avec une nouvelle ardeur, comptant sans doute sur des temps meilleurs, que l'avenir, en somme, a fini par leur accorder.

Eh bien ! cette persistance à vouloir se fixer dans des endroits aussi périlleux, à vouloir y abriter sa vie et tout son bien, cette façon de faire que nous prenons sur le vif à travers l'histoire des cinq ou six derniers siècles, pourquoi n'aurait-elle pas été tout aussi bien pratiquée par les populations antérieures ? Y a-t-il quelque raison de croire que ces dernières n'aient pu habiter dans les mêmes

---

(\*) GERHARDUS OUTHOFS, *Verhaal van alle hooge watervloeden in meest alle plaatsen van Europa van naachs tijdt af tot op den tegenwoordigen tijdt toe*. Embden, 1720.

(\*\*) G. OUTHOF, pp. 853 et suivantes.

parages? L'absence de digues, dira-t-on. Mais à quand remontent-elles ces digues? Au XIII<sup>e</sup>, au XII<sup>e</sup> siècle tout au plus, j'entends les digues maritimes, car les digues de rivières datent dans les Pays-Bas des premiers temps de l'occupation romaine. Or, il serait insensé de prétendre qu'antérieurement au XII<sup>e</sup> siècle le pays de la côte n'était pas bel et bien habité. Je n'en veux d'autre preuve que les vingt localités de la « Noord-Holland » englouties dans l'inondation de 333 et dont, grâce à des eaux exceptionnellement basses, Dick Burger a pu parcourir en partie l'emplacement en 1678. Ce chroniqueur a trouvé là, dit-il, des squelettes et des crânes par milliers, ainsi que des parties de murailles prouvant à l'évidence que ces endroits avaient formé le siège d'habitations permanentes. Les détails qui nous sont parvenus sur les inondations antérieures au XII<sup>e</sup> siècle sont nécessairement beaucoup moins nombreux que pour la période subséquente. Néanmoins l'on a retenu le souvenir, rien qu'en ce qui concerne la Frise, d'une inondation en 435, d'une autre en 516 qui fit 6,000 victimes, d'une autre encore en 533 durant laquelle presque toute la Frise fut submergée. Les inondations de 584, 626, 792, 806, 860 coûtèrent la vie à beaucoup d'hommes et occasionnèrent d'importants dégâts. La dernière amena, par sa violence, des changements très marqués dans le cours du Rhin. Il y eut encore les inondations des années 989, 1014 à 1017, 1020, 1041 et 1042, qui furent l'occasion de nouveaux désastres et qui nous montrent l'homme aussi tenace dans ses idées d'habitation avant l'existence des digues qu'après la construction de ces dernières.

Qu'on le remarque, du reste, l'établissement des digues avait bien moins pour raison d'être la sauvegarde de la vie humaine que le désir de mettre absolument à l'abri de la mer des terres qui formaient en quelque sorte son domaine naturel, du moins à certaines époques de l'année.

Les limites naturelles de la mer sont une chose relative. Si elle possède ses limites normales, celles qu'atteignent les marées normales, elle a aussi ses limites de grandes marées, celles qu'elle est, si je puis dire, en droit d'atteindre aux marées d'équinoxe, coïncidant avec les grands vents qui règnent souvent à ces époques. La régularité du phénomène est comme une prise de possession qu'une accalmie de quelques mois ne suffit pas à prescrire; et si l'homme prétend l'occuper, ce n'est qu'avec cette servitude. Or, ce fut ce que l'homme oublia dans son empressement à conquérir des terres nouvelles. Nous allons dire de quelle façon.

On peut voir dans les traités de géologie comment se forment ce que l'on appelle les appareils littoraux. Ce sont des levées de galets ou de sables accumulées sur les côtes plates par les vagues à l'endroit où elles déferlent sur le rivage, lors des grandes marées ou des ouragans, et capables, par conséquent, de dépasser notablement le niveau de la haute mer ordinaire. Ces levées substituent « au contour plus ou moins dentelé du rivage une sorte de contour moyen... formé par une série de digues qui justifient pleinement le nom de cordon littoral... C'est ainsi que, sur les côtes plates des Pays-Bas, le littoral, primitivement découpé par des anses nombreuses, a été rectifié par l'établissement de digues naturelles, aussi remarquables par leur altitude que par leur largeur et la direction rectiligne qu'elles affectent (¹). » « Ainsi, le trait le plus saillant des cordons littoraux est la séparation qu'ils établissent entre le domaine maritime proprement dit, désormais limité par des lignes droites ou des courbes peu accentuées, et la région des anciennes échancrures du littoral. Si ces échancrures offrent quelque développement, elles constituent, en arrière de l'appareil littoral, une ligne de lagunes communiquant encore par quelques passes avec l'Océan (²). » « Une fois ces digues construites, tous les limons que les cours d'eau continuent à charrier doivent se déposer dans les lagunes et les colmater progressivement (³). » C'est de l'exhaussement progressif de ces lagunes que dépend leur conquête définitive sur la mer, puisque cet exhaussement consolide d'une façon inébranlable la base du cordon littoral, et qu'il élève de plus en plus le sol en dehors de la portée des flots. Cet exhaussement peut résulter soit du colmatage par les eaux fluviales, soit du développement de la végétation. Il arrive que, sur les fonds récemment abandonnés par les eaux marines, se développe spontanément une sorte d'herbage qui en fait ce que l'on appelle un heller, ou terre gazonnée. « D'autres fois c'est une végétation de mousses et de plantes herbacées qui, en donnant naissance à de la tourbe, élève peu à peu le sol au-dessus de son niveau primitif (⁴). » Ces deux facteurs opèrent d'ordinaire simultanément. L'action en est lente ; mais il serait dangereux de vouloir la presser. « C'est ce qu'avaient parfaitement compris les anciens Bataves, qui, mettant en culture les terres récemment

---

(¹) DE LAPPARENT, *Géologie*, p. 160.

(²) *Id.*, p. 161.

(³) *Id.*, p. 162.

(⁴) *Id.*, p. 163.

conquises, se bornaient à installer, sur des éminences artificielles, des lieux de refuge pour les habitants et les bestiaux. De cette façon, ni les inondations des fleuves voisins, ni même les retours de quelques grandes marées n'étaient rendus impossibles : mais, s'il en résultait une perte momentanée, chacun de ces phénomènes apportait avec lui de quoi réparer le mal et, au bout de quelque temps, le sol pouvait n'avoir plus rien à redouter, au moins du côté de l'Océan (\*). »

M. de Lapparent fait allusion ici aux populations antérieures au XII<sup>e</sup> siècle, car, à partir de cette dernière époque, on ne voulut plus l'entendre de la sorte. Dans le désir de se mettre définitivement à l'abri des retours de la mer, on voulut compléter les barrières formées par les cordons littoraux et on les appuya de digues ininterrompues. Les passes étant ainsi bouchées, la mer fut forcée dans les grandes marées de s'accumuler derrière les digues, ce qui était un bienfait tant qu'elle ne parvenait pas à les rompre, mais ce qui était en même temps un danger, d'autant plus que, la digue rompue, le flot devait se précipiter en une fois au lieu de se répandre progressivement comme il le faisait jadis au delà des passes. D'autre part, le développement donné à l'endiguement des fleuves et des rivières mit obstacle au colmatage naturel des lagunes devenues des polders, et en empêcha l'exhaussement. « Le danger de la rupture des digues maritimes en devint beaucoup plus grand, et nombre de catastrophes enregistrées par l'histoire sont dues à ce défaut de prévoyance (\*\*). »

On le voit donc, les digues étaient un quitte ou double. Elles tenaient certainement à rendre les irruptions de la mer moins fréquentes ; mais quand ces irruptions venaient à se produire, elles devaient être incomparablement plus désastreuses.

On ne peut donc pas dire que l'absence de digues ait rendu jadis les Pays-Bas moins habitables, au contraire. Tout ce que l'on peut soutenir c'est que la présence des digues permettait de fonder des établissements ou d'implanter des genres d'exploitations nouveaux : mais ces besoins nouveaux étaient des résultats de la civilisation et les habitants des siècles reculés n'en avaient nul souci.

Ajoutons, quant à la possibilité d'habitation par les anciens, que le sol des Pays-Bas paraît avoir été jadis plus élevé que de nos

---

(\*) DE LAPPARENT, *Géologie*, p. 163.

(\*\*) *Id.*, *ibid.*

jours. « Les preuves de l'affaissement du sol y abondent » (\*), abaissement progressif, expliquant par là même la façon, progressive également, dont se sont formés le Zuiderzee, le Dollaart, l'estuaire du Jade et les autres empiètements de la mer. Peut-être aussi pourrait-on rapprocher de ce phénomène géologique les perturbations atmosphériques et les tremblements de terre qui ont, à diverses reprises, accompagné les grandes inondations.

Malgré les avantages relatifs que nous venons d'énumérer, les anciens habitants du pays avaient néanmoins à se garer, eux aussi, dans une certaine mesure, des invasions de la mer.

Celles-ci, nous venons de le dire, avaient, en général, un caractère moins brusque avant la construction des digues. De plus, elles ne devaient être, le plus souvent, que le résultat des grandes marées d'équinoxe, ou bien elles ne se manifestaient qu'après des tempêtes un peu prolongées. Sur 201 inondations dont Outhof a fait le relevé avec la mention du mois (\*\*), nous voyons septembre figurer pour 19, octobre pour 27, novembre pour 38, décembre pour 25, janvier pour 29 et février pour 16. Les six autres mois représentent des chiffres variant de 5 à 10, et encore les inondations qui s'y rapportent sont relativement insignifiantes. Rien n'empêchait donc les anciennes populations de séjourner paisiblement pendant au moins six mois de l'année au bord de la mer et d'y passer la bonne saison dans les pâturages, sauf, aux approches d'octobre et surtout de novembre, à aller hiverner pendant trois ou quatre mois un peu plus avant dans les terres (\*\*\*). A ce compte il y avait peut-être moins de danger à demeurer là que dans bien d'autres parages.

Comme nous l'avons dit, du reste, les invasions de la mer étaient bien moins brusques alors que plus tard. Se répandant à travers les passes laissées libres par les appareils littoraux, les flots ne montaient guère assez vite pour que les habitants n'eussent pas le temps de fuir. De plus, les inondations extraordinaires étaient alors, comme plus tard, généralement précédées par des tempêtes qui duraient plusieurs jours, et suivant la direction du vent, suivant

---

\* DE LAPPARENT, *Géologie*, p. 164.

\*\* OUTHOF, pp. 868 et suivantes.

\*\*\* « A l'automne, lorsque les pluies augmentaient, que les marées devenaient plus hautes, les habitants, que rien ne protégeait, se retiraient vers le sud dans des endroits plus élevés et plus à l'abri de l'inondation.... Ils y séjournaient durant presque tout l'automne, pendant l'hiver et une partie du printemps. Alors, quand la contrée au nord avait été définitivement abandonnée par les eaux et que les pâturages étaient sûrs, ils y retournaient. » (FURMERIUS, cité par OUTHOF, p. 29.)

son intensité, les habitants étaient en quelque sorte prévenus à l'avance de ce qui pouvait se passer, et prenaient leurs mesures en conséquence.

Quelquefois cependant le flot montait d'une manière trop rapide pour que l'on pût se sauver à temps. Mais je remarque que dans ce cas on en fait la mention spéciale. Telle est, par exemple, l'inondation de décembre 806, au sujet de laquelle les chroniques rapportent qu'elle vint si rapidement qu'on ne put sauver convenablement les bestiaux (\*).

Pour cette dernière circonstance, comme aussi pour le cas où les habitants ne voulaient pas subir un déplacement complet en vue de l'hiver, ils avaient un moyen, moins radical que les digues, mais infiniment plus simple et plus sûr, tant qu'il ne s'agissait, comme dans ce temps-là, que de sauver les hommes et les bestiaux. Je veux parler des monticules de refuge dont j'ai déjà fait mention plus haut en citant M. de Lapparent.

Ces monticules s'appelaient Terpen ou Torpen dans le langage des habitants de la Frise. C'étaient des tertres artificiels d'une certaine importance, élevés par les gens du pays, de petites collines, « appelées aussi monts de refuge (Vliebergen) parce que, dit Outhof, ils sont créés pour s'y réfugier quand les vents du nord-ouest soulèvent la mer et que la Frise est menacée d'être envahie par les eaux (2) ».

C'est en Frise, c'est-à-dire dans le pays le plus fréquemment éprouvé, que la construction de ces Terpen a été spécialement pratiquée. D'après la chronique d'Okko van Schore, un grand nombre de Terpen furent élevés par Aldegildus, un roi de Frise, à la suite de l'inondation de 626.

Divers auteurs, cités par Outhof, rapportent également à cet Aldegildus (appelé aussi Adgillus et Aldegillus) la construction de ces Vliebergen. Néanmoins ce roi de Frise n'en était pas l'inventeur (3). Il est dit, en effet, à propos de l'inondation de 333, que des habitants de la Noord-Holland échappés au désastre, se retirèrent vers l'intérieur des terres, et « qu'ils construisirent autour de Schagen des hauteurs pour y demeurer (4) ».

---

(\*) ... *Hoe deze vloed zeer ras quam, zoo dat men de beesten niet schielijk genoeg konde retten.* (OUTHOF, p. 243.)

(2) On y mettait à l'abri dans les moments pressants (*in tijdt van noodd*) les bestiaux et même les habitants. (OUTHOF, p. 233.)

(3) A preuve certains détails donnés par Outhof lui-même.

(4) OUTHOF, p. 208.

L'auteur ajoute que plusieurs de ces hauteurs portent encore les noms des personnes qui les ont érigées ou habitées (\*). Ce sont bien là sans nul doute les mêmes monticules que les Terpen.

En Frise même, ces Terpen paraissent avoir existé un an au moins avant le règne d'Aldegildus. Nous ne pouvons guère en effet voir autre chose dans les hauteurs que rasa l'inondation de 570 (\*).

S'il fallait même en croire certains chroniqueurs, les Frisons auraient eu avant cela non seulement des Terpen (ou Tarpen), mais de véritables digues. Petrus Suffridus parle d'un contrat intervenu entre Friso, le fondateur des Frisons, et les princes allemands, dans lequel on confiait audit Friso, mort l'an 249 avant Jésus-Christ, le soin de construire des digues contre les inondations de la mer; il mentionne également un ouvrage qu'aurait écrit sur la réfection des digues, Gailo ou Galo, un des fils de Friso, mort l'an 169 avant Jésus-Christ (3). Seulement des auteurs sérieux, et paraissant avoir examiné la question de très près, traitent cela de pures fables.

En résumé, les Frisons ne devaient avoir, avant le XIII<sup>e</sup> siècle, que les Terpen ou Torpen ou Tarpen dont nous avons parlé, sortes de collines de refuge faites d'argile (4).

D'autre part, ce mode de protection n'était pas spécial à la Frise. Nous avons trouvé les Terpen dans la Noord-Holland au IV<sup>e</sup> siècle. Pline, de son côté, nous en donne la description à propos du pays des Cauques.

Telle était donc bien, au commencement de notre ère, la position des Pays-Bas par rapport aux inondations de la mer. L'observation avait démontré que le danger n'existait guère qu'en hiver, spécialement en novembre et décembre. En conséquence, les gens du pays avaient soin, pendant ces quelques mois, de se retirer dans l'intérieur vers des terres plus hautes. A la bonne saison ils ramenaient leurs bestiaux vers les pâturages de la côte, et, sauf de lointains accidents, y demeuraient en paix jusqu'à l'automne. Pour le cas où ces accidents venaient à se produire, ils avaient leurs terpen,

---

(\*) *Als Tjallewal, Van Tjalle gemaakt, Avon-dorp van Tjalles zuster Aef, en Grefingwerf van zynen broeder gestigt.* (OUTHOF, p. 208.)

(2) *De bergachtige hoogtens wierden ter neder gewerpen, als ook het koninglijke luthuys dat koning Odibaldus bij 't bosch Fluysen getimmert hadde.* (Les petites collines furent jetées à terre, de même que la maison de plaisance en bois, que le roi Adibaldus s'était contruite près du bois Fluysen.) (OUTHOF, p. 222.)

(3) OUTHOF, p. 26.

(4) *Int lijmagtig slijk.* (OUTHOF, p. 28.)

où les hommes et les bestiaux trouvaient un excellent refuge pendant le temps, généralement assez court, que sévissait l'inondation. Ces terpen en vinrent peu à peu à être occupés d'une façon plus permanente; leur étendue s'accrut et ils purent former de la sorte les amorces des digues dont la construction se développa surtout à partir du XIII<sup>e</sup> siècle. Ces digues ne constituèrent pas un moyen de protéger l'existence humaine d'une manière plus efficace qu'autrefois, au contraire. Elles n'eurent d'autre but que de mettre à l'abri de plus grandes étendues de terrains et de richesses. Le régime des terpen suffisait amplement au peuple qui concentrait ses préoccupations dans son bétail, ses pâturages, une certaine agriculture primitive; qui, ne voyant dans une habitation qu'un abri, se contentait d'une cabane et ne connaissait pas les ruines; qui, sans grand bagage à transporter, s'accommodait, tout comme le pâtre des Alpes, d'un va-et-vient mesuré sur la succession des saisons. Mais cela ne dura guère. On voulut faire du durable, on construisit des maisons, en bois d'abord, en pierre ensuite. Puis vint un moment où l'homme ne put ou ne voulut plus se soumettre du tout aux déplacements hivernaux dont nous venons de parler, où l'accroissement de la population lui coupa sa retraite régulière et libre vers les autres parties du territoire, où le besoin de champs nouveaux et mille raisons enfin lui firent dire à la mer: tu n'iras pas plus loin. On sait comment la mer a respecté cette injonction.

Pour ce qui concerne la période antérieure à notre ère, les renseignements positifs sur la question qui nous occupe sont, comme de juste, d'autant plus difficiles à recueillir qu'on remonte davantage.

L'état de choses que nous avons décrit précédemment et les pratiques qui s'y rattachent peuvent avoir été très anciens. Pline nous décrit les terpen des Cauques comme un genre de travail habituel, et la manière de s'y réfugier comme passée tout à fait dans les mœurs. Or, avant même que l'on construisit des terpen, il y avait les dunes, qui pouvaient jusqu'à un certain point en tenir lieu. En effet, la règle générale dans ces pays à plages basses est la ceinture de dunes qui s'élève comme une barrière entre la mer et la terre habitable. C'est la mer qui en fournit les éléments: c'est elle qui les dispose et les aligne; c'est le vent de mer qui les remanie et les rend d'autant plus efficaces que, produites par les circonstances mêmes contre lesquelles elles doivent servir de protection, c'est-à-dire le vent et la marée, elles ont une existence, des dimensions, une

disposition proportionnées à ces circonstances : il y a le plus souvent équation entre l'attaque et la défense. Les dunes sont donc une défense naturelle ; ce sont des endroits de refuge tout indiqués, surtout quand elles sont larges et qu'elles s'avancent dans le pays : et il est probable qu'elles ont tout naturellement donné naissance à l'idée même des terpen.

Les terpen étaient surtout répandus dans la Frise. Cela tient sans doute à l'origine accidentelle du Zuiderzee et au peu d'ancienneté de ses plages, grâce à quoi tout le système de défense naturelle dont nous venons de parler n'avait pas eu le temps de s'établir, comme sur les bords de la mer proprement dite, et l'on avait donc dû, pour se protéger, suppléer à ce que n'avait point fait la nature sous ce rapport.

A cette formation du Zuiderzee se rattache le seul grand cataclysme, antérieur à notre ère, dont l'histoire ait gardé le souvenir dans ces parages.

Lorsque l'on considère la carte des Pays-Bas et des contrées limitrophes jusqu'à l'embouchure de l'Elbe, on est frappé tout d'abord par le cordon d'îles, situées exactement dans le prolongement l'une de l'autre, et formant le long de la mer comme le seuil du continent. Il semble impossible que cet alignement d'îles ne soit un ancien bourrelet qui faisait jadis partie intégrante de la côte elle-même. Le sol s'est affaissé, non point assez pour englober le bourrelet proprement dit, mais suffisamment pour faire descendre au-dessous du niveau de la mer les terres situées immédiatement en arrière. L'eau a donc laissé d'importants vestiges de la bordure de terres hautes, se bornant à s'y ménager des passes et submergeant la portion du pays située derrière, portion de pays le plus souvent composée du reste, surtout vers l'est, de bas-fonds bien indiqués sur toutes les cartes de quelque exactitude. C'est par là que le pays a plongé dans la mer : les îles sont devenues un peu comme ce que l'on appelle des « témoins » en termes de terrassements. Puis, le mouvement ayant continué, la mer a pénétré dans l'intérieur sous forme de golfes d'étendue variable, principalement à l'embouchure des grands fleuves, où elle a créé de la sorte de vastes estuaires. Ainsi se sont formés successivement le Zuiderzee, le Dollaart, le Jade, etc. Il est à noter que la formation de chacun de ces golfes a été graduelle. Généralement une grande inondation porte le premier coup, le principal du reste ; et c'est alors peu à peu que, grâce peut-être à l'affaissement progressif, la mer continue à gagner du terrain. Le fait de plusieurs de ces envahissements, comme ceux

du Dollaart, du Zyp, du Jade, appartient tout entier aux temps historiques. La formation du Zuiderzee a donné lieu à plus de discussions. Nous n'essayerons pas de reproduire ici ces dernières. Il résulte pour nous de l'examen de la question qu'au temps de l'invasion romaine le Zuiderzee devait déjà posséder son aire principale sous forme de lac, la mer ayant franchi la première barrière dont nous avons parlé tout à l'heure et s'étant fait comme un chenal vers les bas-fonds de l'intérieur : c'est le lac Flevo des anciens. Mais la passe vers la mer du Nord était encore relativement étroite, et plusieurs des îles qui marquent aujourd'hui l'entrée du golfe tenaient encore à la terre ferme. Depuis, le Zuiderzee a gagné sur ses bords grâce à l'affaissement du sol qui, offrant toujours de nouveaux éléments à l'action des vagues, permettait à ces dernières d'attaquer d'autant mieux et de ronger la côte (\*). Mais le développement moderne le plus accentué s'est produit vers le nord par l'élargissement de la passe qui en a fait non plus un lac, mais un bras de mer, et qui a permis au vent du N.-O. d'y exercer en plein sa terrible action.

A quelle époque peut remonter la première formation du Zuiderzee? Celui-ci semble se rattacher, comme nous l'avons déjà dit, à un affaissement continu, dont de nos jours encore nous pouvons constater les effets.

« La petite île dite Hamburger Stallige, dit M. de Lapparent, située sur la côte de Frise, a subi dans ces dernières années une ablation moyenne de 1<sup>m</sup>,30 par an, et il paraît incontestable que l'îlot de Nordstrand, situé près de Sylt et primitivement réuni au Danemark, en a été séparé en 1240 pour subir, en 1634, une destruction complète (2). »

La continuité de cette action apparaît surtout clairement quand on suit pas à pas l'histoire des inondations. Elle nous paraît dès lors pouvoir, jusqu'à un certain point, servir de mesure chronométrique. Ainsi, la formation du Zuiderzee a visiblement la même origine dynamique que l'apparition des autres golfes du même genre situés le long de la côte jusqu'au Danemark. Cette origine réside, pour une grande partie, dans un affaissement du sol, très lent sans doute, mais d'une continuité remarquable. Si donc, et c'est bien ce qu'il faut admettre, les terres submergées par le Zuiderzee primitif ne différaient pas beaucoup comme altitude des terres conquises

---

(\*) DE LAPPARENT, *Géologie*, p. 156.

(2) *Id.*, *ibid.*

par les nouvelles invasions de la mer à des époques connues, il ne peut s'être écoulé un temps bien long entre cette formation primitive et les invasions subséquentes : quelques siècles à peine.

Ceci fait songer involontairement au déluge cimbrique, et j'en arrive en effet à cette conclusion qu'étant données et l'importance de l'inondation qui a donné la première impulsion au Zuiderzee, et l'époque à laquelle ce phénomène a dû se passer, ce fut très probablement ce que l'on appelle le déluge cimbrique qui détacha du continent les îles dont nous avons parlé tantôt et qui donna par la même occasion naissance au lac Flevo.

Outhof, dans l'ouvrage déjà cité, nous parle aussi de ce déluge cimbrique. Il cite longuement à ce propos non seulement les auteurs de l'antiquité, mais les modernes, spécialement les Hollandais. De tous ceux-ci, c'est Schotanus qui est le plus net : « La première inondation de la Frise, ou déluge cimbrique, eut lieu en 350 avant Jésus-Christ. La mer recouvrit alors toutes les côtes de l'Allemagne (van Duidslandt) et sépara violemment de la terre ferme toutes les îles depuis le Jutland jusqu'à l'embouchure du Rhin<sup>(1)</sup>. C'est l'inondation dont nous avons parlé plus haut comme ayant dû commencer le cycle des désastres de ce genre par lequel ont passé les Pays-Bas. Cette inondation a eu réellement lieu : il suffit d'un coup d'œil sur la carte pour s'en convaincre. Le tout est de savoir si c'est bien là le déluge cimbrique. Outhof croit que non. Il reconnaît, il est vrai, que ce que l'on appelle le déluge cimbrique doit avoir porté sur tout le pays depuis l'embouchure du Rhin jusqu'au Danemark, en y comprenant le pays des Cauques et des Frisons, avec les îles de la mer du Nord. Seulement, d'après lui, le déluge cimbrique ne s'est pas composé d'une inondation en particulier, mais d'une série d'inondations : les Cimbres auraient quitté ce pays non sous le coup d'une terreur spéciale, mais en quelque sorte devant la continuité des inondations. Il est probable, en effet, qu'il fallut une continuité de désastres pour provoquer une résolution telle qu'une émigration en masse. Mais il n'en est pas moins vrai que, parmi ces inondations, il en a fallu une d'une intensité extraordinaire pour amener les résultats que nous révèle la géographie du pays, et c'est à cette inondation que revient, nous semble-t-il, la dénomination spéciale de déluge cimbrique.

Outhof cite à ce propos un trait de mœurs qui se rattache trop directement à notre sujet pour ne pas nous y arrêter un instant.

---

(1) OUTHOF, p. 2.

Aristote, dit-il, parle des Celtes qui marchaient tout armés à la rencontre du flux et des vagues. Ælianus <sup>(1)</sup> rapporte que les Celtes considèrent le fait de fuir comme tellement honteux que souvent ils n'abandonnent pas une maison qui s'écroule ou qui brûle. Beaucoup aussi résistent à la mer qui monte. Il en est même qui se jettent tout armés dans les vagues, subissant leur choc, et dirigeant leurs armes contre elles, comme s'ils pouvaient les épouvanter ou les blesser <sup>(2)</sup>. Strabon en parle à son tour. Voici le passage *in extenso* : « Dans ce que l'histoire nous dit des Cimbres, tout n'est pas vrai, et, à côté de faits d'une certitude absolue, il y a de notoires mensonges. Ainsi, comment admettre que les Cimbres aient été chassés de la Chersonèse, leur primitive demeure, par une grande marée de l'océan, et que ce soit là la cause qui a fait d'eux un peuple de brigands et de nomades, quand nous les voyons aujourd'hui encore occuper les mêmes lieux qu'ils habitaient naguère... N'est-il pas ridicule d'ailleurs de supposer que c'est le dépit, le dépit contre un phénomène naturel et constant, contre un phénomène se produisant deux fois par jour, qui a pu chasser tout un peuple de ses foyers? Sans compter que cette marée extraordinaire a tout l'air d'une fiction; car, si les marées de l'océan sont susceptibles d'accroissement et de diminution, ces variations elles-mêmes sont réglées et périodiques. Je ne crois pas non plus ce que nous dit tel historien, que les Cimbres menacent et repoussent de leurs armes le flot qui monte <sup>(3)</sup>. »

Ailleurs encore Strabon s'exprime de la sorte :

« Il y a erreur et chez celui qui dit ... et chez celui qui affirme que les Celtes, pour s'exercer à ne rien craindre, restent dans leurs maisons battues des flots, quittes à les rebâtir après, et que parmi eux il périt plus de gens par les eaux que par la guerre : c'est ce que dit Ephore. Mais les marées sont régulières, on sait jusqu'où va la mer. Il n'y avait donc pas place pour ces absurdités; car ce phénomène se produit deux fois par jour. Et ils n'ont jamais remarqué

---

<sup>(1)</sup> *Var. hist.*, lib. 12, cap. 23.

<sup>(2)</sup> J'ai retrouvé le même trait dans NICOLAS DE DAMAS (74 av. J.-C.) *Recueil de coutumes étranges*. Fragments conservés par Stobée. « Les Celtes, dit-il, qui avoisinent l'Océan, estiment qu'il est honteux de fuir une muraille ou une maison qui s'écroule et quand dans la mer extérieure le flot envahit le rivage, ils vont au-devant avec leurs armes et se laissent submerger, pour ne pas paraître fuir parce qu'ils craignent la mort. » (COUGNY, t. II, p. 499, et t. V, p. 101).

<sup>(3)</sup> STRABON, traduit par Am. Tardieu, liv. VII, chap. II.

que ce va-et-vient des eaux est une chose toute naturelle, sans danger, qui n'arrive pas seulement chez eux, mais chez tous les riverains de l'océan ! Cela n'est-il pas incroyable ? Clitarque n'est pas plus exempt d'erreur : il nous parle de cavaliers qui, voyant la mer arriver, se sauvèrent à cheval et, dans leur fuite, furent près d'être atteints et entourés par les flots : les flots n'avancent pas, que nous sachions, d'un mouvement si rapide ; la mer monte d'une façon insensible. Et puis un phénomène qui se reproduit chaque jour, dont on a le bruit dans les oreilles, dès qu'on en approche, avant même de le voir, ne devait pas inspirer assez de frayeur pour mettre en fuite comme un accident imprévu. C'est donc avec raison que Posidonios blâme chez les historiens de telles erreurs, et il n'est pas mal fondé à croire que, pillards et vagabonds comme ils étaient, les Cimbres ont fait quelque expédition jusqu'aux environs de la Méotide.... Il dit encore que les Boïes, qui habitaient autrefois la forêt Hercquie, y furent assaillis par les Cimbres, qu'ils les repoussèrent et que les agresseurs descendirent vers l'Ister (\*). » Revenant encore sur cette question, Strabon ajoute un peu plus loin : « Pythias le Massaliote a débité ces mensonges sur les contrées qui bordent l'océan, employant pour les couvrir le masque des sciences astronomique et mathématique (\*\*). »

Inutile d'ajouter que le reproche d'ignorance formulé par Strabon se retourne terriblement contre lui dans ce cas-ci. Ces citations se passent de commentaires. Elles nous montrent les anciens habitants des bords de la mer du Nord exposés à ses invasions tout comme dans les temps plus modernes, périssant en grand nombre, sauf à s'entourer dans leur mort de tout cet appareil de forfanterie qui rentrait si bien dans le caractère de cette race. Il paraît possible, du reste, que cette façon de périr en s'avançant au-devant des flots ait été pratiquée principalement par des désespérés qui, jugeant la fuite inutile, se soient donné cette triste consolation. Quand ils le pouvaient, ils fuyaient sans doute comme les autres, à preuve ces cavaliers dont nous parle Strabon, luttant de vitesse avec le flot montant et nous donnant ainsi une mesure frappante de la façon brusque dont se précipitait parfois la mer sur les terres qu'elle inondait.

Un autre point qui se rattache encore à la question des inondations est la personnification des marées dans l'ancien culte des

---

(\*) COUGNY, t. I, p. 213.

(\*\*) *Id.*

peuples du Nord. Les anciens Saxons et Danois divisaient leur année en prenant pour base les grands mouvements de la mer, c'est-à-dire les grandes marées. Celles-ci s'appelaient Malinas; les marées moindres, Ledunas ou Lidunas. Divers auteurs ont prétendu que Lido ou Liduna et Malina représentaient tout simplement le flux et le reflux; et c'est ainsi en effet que l'ont compris des écrivains grecs et romains. Mais nous avons vu comment ces hommes du Midi, trompés par ce qu'ils voyaient dans la Méditerranée, ont mal interprété tout ce qui concerne les mers du Nord (\*).

Scaliger, cité par Outhof, nous dit que l'on appelait Malina et Liduna l'accroissement et la décroissance mensuels de la marée. Car nous savons, dit-il, que lorsqu'il y a nouvelle lune ou pleine lune, la marée s'élève généralement plus haut que les marées ordinaires (\*\*).

La remarque de Scaliger s'applique surtout aux marées d'équinoxe, et il y a lieu de croire que c'est spécialement à ces dernières qu'il convient de réserver les noms de Liduna et Malina. J'en citerai comme dernière preuve le fait que le mot Maline est demeuré un terme de marine signifiant grande marée des syzygies.

En résumé, pour en revenir au déluge cimbrique et quoi qu'il en soit des appréciations de Strabon et d'autres auteurs, il est hors de doute que l'invasion de la mer qualifiée de la sorte s'est produite réellement : la tradition en subsiste à un point qui ne permet pas d'hésiter à cet égard. Cette inondation a dû avoir un caractère terrible pour impressionner les hommes dont nous venons de voir l'intrépidité, au point de déterminer leur émigration vers d'autres contrées. De plus, elle a dû être extrêmement étendue, à en juger par la multitude d'hommes qu'elle poussa ainsi vers le Midi. Toutes ces raisons réunies me portent à croire que le déluge cimbrique fut bien celui qui détacha du continent le cordon d'îles dont il a été fait mention.

Non seulement l'ancienne Chersonèse cimbrique et le Hanovre, mais encore la côte de Hollande, furent la proie de ce cataclysme, qui dut avoir bien certainement son contre-coup jusque dans le nord de notre propre pays.

Le déluge cimbrique est la seule inondation antérieure à notre

---

(\*) Voir PHILOSTRATE dans son *Apollonius de Tyane*, COUGNY, t. V, 87.

(\*\*) Voir OUTHOF, p. 32.

ère dont l'histoire fasse une mention précise pour cette partie de l'Europe. Mais il suffit pour nous montrer à quel point cette région était exposée et combien, malgré cela, elle était habitée. La crainte de la mer n'empêchait donc pas les hommes de s'y établir. Bien plus, comme nous l'avons vu, ils affectaient dans cet établissement un certain mépris du danger, et si de temps en temps quelque grand désastre venait dépeupler en partie la contrée, l'exemple ne devait guère profiter plus alors qu'il ne profita plus tard.

Mon but dans ces recherches au sujet des inondations antérieures à notre ère se rapportait bien moins à la Hollande qu'à la Flandre. Les réponses me sont venues surtout de l'histoire des Pays-Bas en raison de l'importance que comporte dans ce pays cet ordre d'événements. Mais je crois pouvoir les appliquer par analogie à notre pays. Physiquement parlant, c'est bien la même région (j'entends l'extrême nord de la Flandre et spécialement la région où j'ai concentré jusqu'à présent mes recherches archéologiques).

Les inondations de ce côté ont eu du reste également leur célébrité. Dans la table dressée par Outhof, bien souvent la Flandre est mentionnée parmi les territoires envahis par telle ou telle grande invasion de la mer. Parfois même le phénomène y est demeuré local tout en ayant atteint des proportions suffisantes pour justifier une mention dans l'histoire. Comme en Hollande, c'est au XII<sup>e</sup> siècle surtout que les désastres de ce genre se produisirent.

Dans son *Histoire des colonies belges qui s'établirent en Allemagne pendant le XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle*, M. Émile de Borchgrave attache avec raison une grande importance à l'influence qu'exercèrent les inondations à ce point de vue. « En 1111, dit-il, de violentes inondations survenues dans les Pays-Bas forcèrent beaucoup de familles flamandes à chercher une autre patrie. Les relations qui existaient entre la Flandre et l'Angleterre les déterminèrent à se réfugier dans ce dernier pays (\*). » Dans un autre endroit, le même auteur nous montre Albert l'Ours, margrave de Brandebourg, désireux d'attirer des colons dans ses États, envoyer à cet effet des commissaires chez les peuples qui habitent le long de l'océan et qui souffraient des violences de la mer, à savoir les Hollandais, les

---

(\*) Page 14.

Zélandais et les Flamands <sup>(1)</sup>. M. de Borchgrave cite dans ce seul XII<sup>e</sup> siècle dix-neuf grandes inondations, dans lesquelles les Flamands eurent leur part d'infortune.

Il n'y a donc pas de doute, les anciens peuples de la Flandre, ayant occupé les régions basses auxquelles j'ai fait allusion, étaient exposés aux inondations, comme en Hollande, bien que peut-être dans une moindre proportion. Ces inondations ont en tout cas été assez considérables et assez fréquentes pour avoir déterminé des émigrations. Nous l'avons vu formellement pour le XII<sup>e</sup> siècle, et il est assez admissible que le mouvement cimbrique, dont nous parlions tout à l'heure, se soit étendu jusque dans notre pays.

Si j'envisage la question à un point de vue strictement local, pour la région de Mendonck, par exemple, et que je me demande dans quelle mesure les phénomènes d'inondation ont pu l'atteindre à des époques très reculées, je me trouve embarrassé par la complexité des facteurs à considérer.

La cote 5 à 6 y est assez normale pour ce que l'on appelle les terres hautes. Elle correspond à ce niveau à la côte de la haute mer, mais se trouve inférieure au niveau des grandes marées. Il semble donc de prime abord que ces dernières aient dû, pour ainsi dire, en chasser les populations régulièrement une ou deux fois par an. Seulement, il faut considérer d'abord que, sous l'influence des agents atmosphériques, il a pu se produire sur ces terrains une certaine dénudation ayant entraîné dès lors un abaissement de l'ancien niveau, qui se serait trouvé plus élevé que de nos jours.

D'autre part, cet affaissement général admis par les géologues pour la Hollande ne s'arrêtait évidemment pas au seuil de notre pays. Le nord de la Flandre a plongé avec tout le reste, d'où l'on pourrait conclure, avec certitude, ce me semble, qu'à des âges très reculés le niveau du terrain dépassait le niveau de la mer, notablement plus que de nos jours.

Enfin un grand facteur réside dans l'accès plus ou moins facile des eaux de la mer vers l'intérieur. Sans doute, l'ancien delta de l'Escaut présentait des surfaces d'eau plus considérables, des échan-crures plus profondes que nous ne le constatons aujourd'hui.

Mais il y avait encore assez loin de là aux véritables golfes, comme le Zuiderzee, dont la mer battait les bords directement, en

---

<sup>(1)</sup> *Ad eos qui habitant juxta oceanum et patiebantur vim maris, videlicet Hollandos, Selandos, Flandros.* (Id., p. 111.)

pleine force et, si je puis m'exprimer ainsi, de première main. En Flandre, tout au moins au nord de Gand, les eaux de la mer n'arrivaient guère dans l'intérieur qu'après avoir subi des frottements considérables. Retardées dans leur marche, elles perdaient en route une grande partie de leur force, et si elles arrivaient à inonder réellement le pays, tout au moins n'était-ce pas à beaucoup près avec la même véhémence que sur la côte immédiatement exposée aux fureurs de la mer du Nord.

Pour ces divers motifs j'estime que le pays de Mendonck était moins exposé à des inondations désastreuses que ne pourrait le faire croire à première vue la faible altitude de ses terrains. Ces inondations ne devaient pas le rendre inhabitable, si on le compare surtout aux parties de la Hollande peuplées bien avant la création des digues et infiniment plus exposées.

J'ajouterai que la région avoisinant Mendonck se relève assez notablement soit vers Gand, soit vers Lokeren, et qu'il existe dans la région de Mendonck même quelques massifs dont la submersion devait être bien exceptionnelle. Si nous rapprochons de cette circonstance le caractère moins brusque que revêtaient les inondations de ce côté, nous arriverons à cette conclusion qu'en règle générale les habitants devaient avoir le temps de fuir avant l'inondation et de se réfugier avec leur bétail vers les terres élevées. Et encore pareil événement devait-il revêtir un caractère bien plus exceptionnel qu'en Hollande. Il est peu probable que le retour des inondations ait été assez périodique dans ce pays pour déterminer régulièrement le déplacement hivernal dont nous avons parlé à propos de la Frise. Il est également peu probable que la crainte des brusques irruptions de la mer ait provoqué de la part des habitants l'édification de monts de refuge analogues aux terpen. On trouve, il est vrai, çà et là quelques monticules qui pourraient avoir été utilisés de cette manière ; on en *trouvait* surtout, car plusieurs de ces tertres ont été nivelés dans le courant de ce siècle. Seulement, on ne doit voir, je pense, dans ces éminences que les restes d'anciennes dunes, ou des amas de sable d'origine purement éolienne. Sans doute, il s'est rencontré des circonstances où la présence de monts de refuge serait venue bien à point. Mais le danger n'était ni assez constant, ni assez prochain pour décider les habitants à les construire.

La conclusion à laquelle je tendais tout spécialement dans ce travail se rapporte aux anciens habitants de la région au nord de Gand.

Les nombreux vestiges des âges de la pierre recueillis de ce côté ont établi que des populations préhistoriques y ont résidé d'une façon permanente. Néanmoins la faible altitude des terrains où ces objets ont été retrouvés faisait se demander comment ces populations pouvaient y avoir habité avec quelque sécurité, étant données les inondations de la mer auxquelles elles devaient être exposées, à une époque où les digues n'existaient pas encore, et où la marée avait probablement vers ces parages un accès plus direct que de nos jours.

Ce que nous venons d'exposer répond, me semble-t-il, en grande partie à l'objection. L'altitude était vraisemblablement plus considérable qu'aujourd'hui. D'ailleurs, eût-elle été la même, le niveau des terres habitées y étant, en général, égal à celui de la haute mer, cette altitude était suffisante, grâce à la déperdition de force que subissait en tous cas le flot avant d'arriver là. Tout au plus pouvait-il en être ce que nous dit Hérodien, à propos du pays des Bretons : « La plus grande partie du pays inondée par l'océan dans son mouvement perpétuel de va-et-vient, se change en marais : les barbares ont l'habitude de les passer à la nage et de courir au travers ayant de l'eau jusqu'aux reins : la plus grande partie de leur corps étant nue, ils ne s'inquiètent pas de la boue (\*). »

Le danger ne pouvait donc exister réellement que lors des grandes marées. Il est bien certain que ces dernières ont dû causer de vrais désastres dans la contrée. Mais il est tout aussi certain que, malgré la faible altitude du pays de Mendonck, les habitants y étaient infiniment moins exposés que sur la côte de Frise, par exemple. Les invasions de la mer devaient y être moins brusques et laisser en général le temps de se réfugier sur les terres plus hautes, situées dans le voisinage. Or, nous avons vu que dans la Frise, malgré des successions de désastres presque incroyables, les populations n'ont cessé de se presser aux endroits les plus exposés. Il n'y a donc aucune raison de croire que la crainte des inondations ait écarté les populations des environs de Mendonck, et l'on ne saurait y voir une objection sérieuse aux conclusions que nous sommes précédemment arrivé à formuler.

---

(\*) HÉRODIEN, *Histoire*, liv. III Voir COUGNY, *Auteurs grecs*, t. V, p. 63.

DISCUSSION.

M. VANDERKINDERE. — Je n'ai pas la prétention de vouloir discuter à l'improviste le fond de la question soulevée par M. van Overloop, mais je me permettrai de lui soumettre dès à présent quelques observations sur des points de détail qui m'ont frappé pendant la lecture qu'il vient de nous faire. Je crois qu'il faut se montrer extrêmement sceptique à l'égard des affirmations des chroniqueurs du moyen âge; certains faits rapportés par eux ne sont que de la légende: ils parlent, par exemple, de trente inondations en un siècle, dont chacune aurait fait périr 30 à 40,000 habitants. Je vous laisse à penser quelle aurait dû être la densité de la population! Ces chiffres sont aussi exagérés que ceux que l'on trouve dans César, qui le plus souvent ne pouvait contrôler l'exactitude des renseignements qu'on lui fournissait. Il est prudent en général de ne pas ajouter foi à tous ces chiffres. Il faut se méfier aussi de la façon dont sont rapportés des faits antérieurs à l'époque où vivaient les chroniqueurs et relatifs à l'antiquité ou aux premiers siècles: en général ils sont relatés de la manière la plus fantaisiste, si même ils ont existé. Friso est donné comme l'inventeur et le premier constructeur des digues. C'est là une légende comme celle de Romulus, fondateur de Rome. Et quelle est la valeur du témoignage d'un chroniqueur hollandais au sujet d'une inondation qui aurait eu lieu 350 ans avant J.-C.? Remarquez que cette date nous reporte bien loin des Cimbres, qui ont été battus par Marius en 101.

Je voudrais faire quelques observations sur ce dernier point; mais il mériterait une discussion approfondie, dont les éléments me manquent ici. Le *déluge cimbrique*, comme on l'appelle, a-t-il vraiment forcé les Cimbres à s'éloigner de leur pays? Je crois que cette émigration reconnaît encore d'autres causes; ce fut le premier de ces grands mouvements des peuples qui ont précipité, au IV<sup>e</sup> siècle, les Germains sur l'empire romain, et ces invasions n'ont certainement pas été le résultat d'un déluge ou de tel autre cataclysme plus ou moins hypothétique.

Conçoit-on, d'ailleurs, qu'une inondation proprement dite amène un peuple entier à émigrer? Si elle a été considérable, elle a dû surprendre les habitants et les engloutir; s'il elle n'a eu qu'une minime importance, pourquoi, le danger passé, n'a-t-on pas relevé les digues? La seule hypothèse possible serait celle d'un affaisse-

ment lent, mais continu. Est-ce là ce qu'on appelle « *le déluge cimbrique* » ?

Quant à des mouvements analogues qui se seraient produits à la même époque en Hollande et en Belgique, l'histoire les ignore, et cependant elle a conservé le souvenir du passage des Cimbres dans notre pays où ils ont, assure-t-on, laissé comme arrière-garde les Aduatiques.

Pour le lac Flevo, c'était un lac fermé, séparé de la mer, et non pas un golfe.

M. VAN OVERLOOP. — Il a sans doute été transformé en golfe par suite de la rupture d'une digue qui a fait communiquer la mer avec un lac qui existait.

M. VANDERKINDERE. — Oui, mais cette catastrophe s'est produite beaucoup plus tard.

M. VAN OVERLOOP. — Nous sommes d'accord sur ce point.

M. VANDERKINDERE. — Je crois que, d'après l'opinion des géologues, les côtes de la Flandre ont subi des successions d'abaissement et de relèvement, et que pour le moment elles s'abaissent.

M. VAN OVERLOOP. — Oui, de même que les côtes de la Hollande, dont elles ne sont que la continuation et dont elles suivent le régime.

M. VANDERKINDERE. — Un fait me paraît contraire à cette théorie. Dans les chroniques du moyen âge, il est question d'un estuaire qui existait au nord de Dixmude. Or, je ne m'explique pas comment la disparition de cet estuaire est compatible avec l'abaissement des côtes. Est-ce simplement l'établissement d'une digue qui a suffi pour fermer la communication de ce golfe avec la mer ?

M. VAN OVERLOOP. — Je crois savoir que, dans l'opinion de M. Rutot, si la côte s'abaisse, la contrée se relève dans son ensemble par suite d'un phénomène analogue à celui du remplissage des vallées.

M. RUTOT. — La géologie n'a pas encore dit son dernier mot sur ce sujet : la question n'est d'ailleurs pas résolue. Il est certain qu'il y a eu des mouvements d'abaissement et de relèvement autour de l'axe de l'Artois, puisque l'on trouve des dépôts tertiaires à Bruxelles, par exemple, au-dessous du niveau de la mer, d'autres au-dessus, et que d'un autre côté il y a, sous les sables du littoral, des sapins et

de la tourbe provenant d'une forêt dont le sol devait être plus élevé que la côte actuelle. Il y a pour le moment dans ce point un affaissement ; mais sur d'autres points de la Flandre il y a un relèvement ou plutôt un remplissage. Notre collègue, M. Van den Broeck, fait de ces phénomènes l'objet tout spécial de ses études.

M. VAN OVERLOOP. — Il y a là un fait très important au point de vue ethnographique. Le pays de Mendonck aurait donc été plus élevé autrefois qu'il ne l'est de nos jours ?

M. RUTOT. — Je le crois. En général le sol quaternaire était sensiblement plus élevé à l'époque de son dépôt.

La discussion est close. — Des remerciements sont votés à M. van Overloop pour son intéressante lecture.

COMMUNICATION DE M. ZBOÏNSKI.

UN AGE DE LA PIERRE AU CONGO.

RÉSUMÉ.

Pendant son séjour dans l'État indépendant du Congo, en 1884 et 1885, M. le commandant Zboïnski a trouvé aux environs de Manyanga, sur les bords du fleuve dans la région des cataractes, un grand nombre d'instruments de pierre épars sur le sol. Les formes rappellent, comme on peut s'en convaincre en examinant les spécimens qu'il soumet à la Société, les mêmes formes que nous rencontrons en Europe, et notamment celles des grattoirs. La roche employée est du quartzite provenant des terrains où la trouvaille a été faite. De nombreux éclats sont épars sur le sol comme dans nos grands ateliers de taille.

Des instruments de pierre ont aussi été trouvés par M. le commandant Zboïnski à Mossamédés dans les possessions portugaises au sud du Congo ; mais là, plusieurs pièces étaient en silex : la taille en est des plus grossières. Il en est de même d'un autre instrument de silex trouvé dans une plaine à 40 kilomètres à l'est de Mossamédés.

M. Zboïnski fait ressortir l'importance qu'il croit pouvoir attacher à ces trouvailles, car jusqu'à présent on n'en avait pas signalé dans ces régions, et l'on n'y avait trouvé aucune preuve de l'existence d'un âge de la pierre qui aurait précédé l'industrie actuelle.

Des remerciements sont votés à M. Zboïnski pour son intéressante communication.

PRÉSENTATION DE QUELQUES ANTIQUITÉS PÉRUVIENNES  
PAR M. A. RUTOT.

M. Julien Sacré, consul *ad honorem* du Pérou à Liège, qui a séjourné pendant sept ans, de 1877 à 1884, au Pérou, a bien voulu me permettre de présenter à la Société quelques antiquités qu'il a recueillies lui-même dans ses courses, entre le littoral et la Cordillère des Andes.

Les pièces que j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux des membres de la Société ont été recueillies en quatre points différents; nous préciserons ces quatre gîtes en signalant les objets que M. J. Sacré y a rencontrés.

Cimetière de Chancay.

Chancay est une petite ville maritime située sur le littoral entre Lima et Huara, non loin de la limite sud de la province de Chancay, dans le département de Lima, et un peu au nord de la rivière du même nom (*Rio-Chancay*).

A proximité de la ville, du rivage et d'un chemin de fer, existe un cimetière indien antérieur à la conquête, dont les nombreux cadavres, parfaitement desséchés, sont si peu enterrés que les têtes, encore couvertes de touffes de cheveux, affleurent de toutes parts.

Les corps eux-mêmes sont ordinairement bien conservés et les os sont souvent recouverts de lambeaux de chair desséchée.

Ce cimetière, qui a déjà été l'objet de quelques fouilles bien incomplètes, renferme des trésors archéologiques incalculables laissés à l'abandon, et, actuellement encore, on y recueillerait facilement de quoi remplir un musée entier.

Auprès des cadavres accroupis, on rencontre une multitude de vases (*Huacos*) généralement de terre poreuse de diverses teintes, aux formes les plus compliquées et les plus étranges, dont M. Sacré avait réuni une très belle collection, mais qu'il a dû abandonner, à son vif regret, lors de son retour en Europe.

Pendant son séjour au Pérou, notre compatriote avait commencé à dessiner les pièces de sa collection, mais il n'eut pas le temps d'achever la besogne; toutefois la série de dessins très réussis qu'il a conservée suffit pour donner une idée de la variété infinie des formes et de l'imagination des artistes qui fabriquaient ces vases.

Avec les *Huacos*, se rencontrent de nombreuses statuettes de bronze représentant ordinairement des personnages et de très nombreux fuseaux, minces et effilés, dont la plupart sont encore garnis de laine de vigogne.

La taille des statuettes de bronze ne semble pas dépasser 5 à 6 centimètres de hauteur. Elles sont assez grossières, mais elles possèdent néanmoins un cachet artistique très prononcé.

Une particularité remarquée par M. Julien Sacré au cimetière de Chancay, c'est que le coin nord ne renfermait que des ossements de chiens et de perroquets.

D'après M. J. Sacré, des *Huacos* d'or et d'argent ont également été trouvés dans des cimetières analogues.

#### Ville de troglodytes de Llata.

La petite ville de Llata est située dans le département de Junin, province de Huamales, sur le versant est de la Cordillère des Andes, à l'altitude de 3,428 mètres au-dessus du niveau de la mer et près du lac Chuchucocha.

Non loin de la ville se retrouvent, sur les flancs escarpés de la montagne, les restes d'habitations d'une race disparue d'Indiens troglodytes, à laquelle les Péruviens actuels ont donné le nom de « gentils ».

Ces tribus habitaient des abris naturels sous roches, étayés sur le flanc à pic de la montagne et dont l'entrée était défendue par des murs épais de 0<sup>m</sup>,70 à 1 mètre en moyenne, construits en terre non cuite (*adobes*) élevés jusqu'à hauteur d'homme.

Suivant les aspérités de la paroi, ces murs se prolongent ou se recoupent sous des angles quelconques, et leur nombre, ainsi que leur importance, montrent que les peuplades ont longtemps habité ce séjour.

M. Sacré a été frappé de l'état de conservation de ces retranchements, mais il s'est vite rendu compte de cette particularité en songeant que, dans la région considérée, les pluies sont extrêmement rares et que même le vent n'y souffle guère.

La vapeur d'eau des nuages est en effet condensée sur les hautes cimes neigeuses, tandis que la conformation des montagnes abrite contre les vents violents le versant anciennement habité.

C'est en explorant quelques-uns de ces abris fortifiés sous roches, que M. J. Sacré a rencontré, enfouies à peu près au même endroit, dans une faible couche d'argile rougeâtre, deux instruments de

Pierre polie, de forme très remarquable qui ont dû servir comme haches.

L'une des pièces, très plate, a la forme d'un D majuscule, la partie courbe représentant le tranchant et la partie droite le côté emmanché.

Le long de la partie rectiligne, existent précisément quatre trous ovales régulièrement espacés, destinés à opérer la ligature avec le manche.

Cette pierre, qui mesure  $13\frac{1}{2}$  centimètres de hauteur sur 11 de largeur et 11 millimètres d'épaisseur maximum, est taillée dans une roche gris-verdâtre à éléments cristallins, à texture assez fine.

L'autre hache, de grès chloriteux, a la forme d'un fer de hache ordinaire à tranchant très convexe, mais elle porte vers le dos deux dentelons solides destinés à l'emmanchure.

Le dos lui-même est creusé en gouttière, de façon à montrer très facilement la manière dont l'arme était réunie au manche.

La section de la hache est ovale et l'épaisseur maximum est de 3 centimètres.

La longueur du dos au tranchant est de  $13\frac{1}{2}$  centimètres ; la largeur du tranchant, de  $8\frac{1}{2}$  centimètres.

Ce sont les deux seuls objets que M. Sacré ait rencontrés dans son exploration sommaire ; il n'est pas douteux que beaucoup d'objets précieux ne restent encore à trouver dans ces parages.

#### Hacienda de Palpa.

En remontant le Rio-Chancay qui, plus haut, prend le nom de Passamayo, on arrive à la Hacienda de Palpa, appartenant à un riche planteur, M. Elguera.

C'est non loin d'une voie ferrée qui relie la Hacienda au port de Chancay, à la base d'un contrefort de la Cordillère, que M. Sacré, en jetant par hasard les yeux sur le sol, vit, dans une anfractuosité de rocher, une pierre blanchâtre qui attira son attention.

L'ayant ramassée, son étonnement fut grand en découvrant que la pierre était un percuteur poli ou marteau de silex gris zoné.

En l'examinant de plus près, le marteau montra des traces de chocs contre une matière métallique qui semble être du bronze, traces qui se sont du reste très bien conservées.

M. Sacré n'a, dans ses courses dans la Cordillère, jamais rencontré de silex.

Pour ma part, je suis porté à admettre que le marteau était

primitivement un caillou roulé faisant partie des alluvions du Passamayo, et provenant sans doute de gisements crétacés qui existeraient plus loin, vers l'intérieur, dans le bassin hydrographique du fleuve.

Ce caillou roulé aura été ramassé par un indigène qui en aura aplani les faces, puis les aura polies.

#### **Tumulus au nord de Lima.**

M. J. Sacré, en parcourant une plantation de cannes à sucre établie au nord de Lima, dans la vallée de Ate, découvrit au milieu d'un champ une petite éminence qu'il fit fouiller.

Sous le monticule de terre, on découvrit une momie acroupie avec vestiges d'étoffes, mais le tout tomba en poussière dès qu'on y toucha.

C'est dans l'amas de poussière noirâtre que fut trouvé l'instrument d'os bien conservé, le seul objet solide qui accompagnât la momie.

La pièce consiste en un os long et creux percé de trois ronds régulièrement espacés, et qui semble être un sifflet ou un instrument analogue.

Telle est la description sommaire des objets trouvés par M. Sacré pendant son séjour au Pérou.

D'après notre courageux compatriote, cette terre, pour ainsi dire vierge de recherches, doit renfermer des trésors inestimables et les renseignements les plus précieux sur la manière de vivre des peuplades anciennes qui ont habité le Pérou, pourront être sauvés de la destruction et de l'oubli si l'on sait s'y prendre à temps.

Des observations forcément restreintes, fournies par M. Sacré, on peut toutefois entrevoir dès maintenant que deux races, probablement distinctes, habitaient la plaine et la montagne, longtemps avant l'arrivée des Espagnols en Amérique.

Les habitants de la plaine ou podionomites, c'est-à-dire les habitants du littoral, étaient sans doute les plus forts et leur civilisation était probablement plus avancée que celle des troglodytes, comme en témoignent les trouvailles de Chancay et de Lima.

Ainsi que cela se passe presque toujours, car c'est là l'éternelle histoire de l'humanité, ces peuplades littorales sont vraisemblablement venues de l'étranger et ont chassé dans les montagnes la population antochtone, qui s'est réfugiée dans les cavernes natu-

relles de la Cordillère des Andes, étagées le plus souvent le long de parois de rochers escarpés d'où l'on découvre un vaste horizon et où elle s'est solidement retranchée.

Il est aussi probable que les envahisseurs étaient mieux armés que les vaincus, qu'ils connaissaient les métaux et principalement le bronze; tandis que les tribus primitives, réduites à l'état de troglodytes, ont continué à se servir d'armes de pierre.

C'est, comme on le voit, la reproduction fidèle, à une époque plus récente, de la situation que M. E. Dupont a signalée pour notre pays aux temps quaternaires, à la suite de son étude des cavernes.

Cette même division des peuplades en podionomites et en troglodytes paraît du reste s'être très largement répandue en Amérique, des deux côtés de l'Équateur.

Au nord du Pérou jusqu'à l'isthme de Panama, et au nord de cet isthme, jusqu'aux frontières du Mexique et des États-Unis, une pareille situation a été signalée.

A la frontière mexicaine, les villages fortifiés des troglodytes, identiques à ceux que M. Sacré a rencontrés au Pérou, ont été longuement décrits et figurés dans les magnifiques publications du service scientifique d'exploration des États-Unis.

D'autre part, les voyageurs qui ont visité la Colombie, l'Équateur, les Guyanes, ont découvert et figuré des objets se rapportant très sensiblement à ceux que nous avons eu la bonne fortune d'examiner ce soir, grâce à l'obligeance de M. J. Sacré.

#### DISCUSSION.

M. DE MUNCK. — Il existe au Musée d'antiquités de la porte de Hal des haches analogues à celles de Llata, provenant d'un don fait par M. Deville, consul belge à Quito. Y a-t-il eu quelques relations entre les peuples qui habitaient les environs de cette dernière ville et les anciennes populations du Pérou?

M. J. SACRÉ. — Les limites de l'ancien Pérou étaient beaucoup plus étendues vers le nord qu'aujourd'hui, et il est possible qu'une même race ait habité Quito et le Pérou. Mais il s'est produit certains mouvements de peuples et certains événements politiques qui ont modifié l'ancien état des choses. Ainsi on a constaté que les habitants du nord du Pérou actuel parlent un idiome qui n'est ni de l'Aymara, ni du Quitchu. D'autre part, à Eten, on a parfaitement

constaté les traces d'une invasion chinoise. Toute cette question de l'ethnologie de l'Amérique du Sud est loin d'être débrouillée.

M. V. JACQUES. — Un fait qui viendrait peut-être à l'appui de ce que vient de vous dire M. Sacré relativement à la présence des Chinois en Amérique, c'est que l'on a relevé une concordance évidente entre les anciens hiéroglyphes chinois et d'anciens hiéroglyphes américains.

M. DU FIEF. — Eten ne se trouve pas sur le littoral ; il est donc assez curieux que l'on ait constaté la présence d'une colonie chinoise au milieu d'une population très dense. L'histoire n'en a pas, que je sache, conservé la mention.

M. DE MUNCK. — Au Mexique on a bien trouvé des objets ornés identiques à ceux de l'Égypte : la tête de sphinx, le serpent ou l'aspic et d'autres, se rencontrent fréquemment.

M. J. SACRÉ. — Je possède également un vase péruvien qui porte comme ornement une tête de sphinx.

M. RUTOT. — Ce sont des questions que nous ne pouvons discuter au pied levé. Ce qui ressort de la communication que j'ai eu l'honneur de vous faire, c'est que deux peuples anciens au moins se sont succédé au Pérou : l'un a laissé dans les plaines ses cimetières avec leur riche mobilier funéraire, après avoir chassé probablement dans les montagnes un peuple plus ancien encore, qui s'est réfugié dans les villages fortifiés de la Cordillère et dans des abris sous roche.

La discussion est close. — Des remerciements sont votés à MM. Rutot et Sacré.

La séance est levée à 10 heures et demie.

---